

grandissime et l'if de l'Ouest. L'épinette d'Engelmann de la Région subalpine abonde dans la vallée supérieure du Fraser et croît quelque peu en haute altitude dans le reste de la région. Aux altitudes moins grandes de l'Ouest et dans quelques parties de la vallée de la Kootenay, la forêt passe à la Région montane et, en quelques endroits, aux Herbages.

Région feuillue.—Une petite portion de cette forêt, répandue dans l'est des États-Unis, s'étend dans le sud-ouest de l'Ontario entre les lacs Huron, Érié, et Ontario. On y trouve, éparpillées parmi les arbres feuillus communs à la Région des Grands lacs et du Saint-Laurent, tels l'érable à sucre, le hêtre, l'orme blanc, le tilleul d'Amérique, le frêne rouge, le chêne blanc et le noyer cendré, d'autres essences feuillues qui ne poussent pas plus au nord. Parmi ces essences se rencontrent le tulipier, le magnolier à feuilles acuminées, le faux bananier, le mûrier rouge, le chicot du Canada, le gainier du Canada, le nyssa sylvestre, le frêne anguleux, le sassafras, le noyer à noix douces, le noyer à noix de cochon et le chêne écarlate, noir et des marais. Le noyer noir d'Amérique, le sycomore et le chêne bicolore se confinent surtout à cette région. Les résineux y sont peu nombreux et comprennent surtout le pin blanc, le tamarac, le cèdre rouge et la pruche, tous éparpillés.

Région des Grands lacs et du Saint-Laurent.—Autour des Grands lacs et le long de la vallée du fleuve Saint-Laurent s'étend une forêt d'essences très mélangées dont les principales sont le pin blanc et le pin rouge, la pruche de l'Est et le bouleau jaune. A ces arbres s'associent certaines autres essences communes à la Région feuillue, tels l'érable à sucre, l'érable rouge, le chêne rouge, le tilleul d'Amérique et l'orme blanc. Les autres arbres qui abondent sont le thuya de l'Est, le peuplier à grandes dents et à un degré moindre, le hêtre, le chêne blanc, le noyer cendré et le frêne d'Amérique. Les essences boréales, tels l'épinette blanche et l'épinette noire, le sapin baumier, le pin gris, le peuplier et le bouleau blanc s'entremêlent tandis que l'épinette rouge abonde dans certaines régions centrales et dans l'Est.

Région acadienne.—La majeure partie des provinces Maritimes, à l'exception de Terre-Neuve, se recouvre d'une forêt très apparentée à celle de la Région des Grands lacs et du Saint-Laurent et un peu apparentée à celle de la Région boréale. L'essence caractéristique en est l'épinette rouge, à laquelle s'associent le sapin baumier, le bouleau jaune et l'érable à sucre, et quelques pins rouges, pins blancs et pruches. Le hêtre était plus important dans le passé, mais la maladie de l'écorce l'a décimé en Nouvelle-Écosse, dans l'Île-du-Prince-Édouard et dans le sud du Nouveau-Brunswick. Les autres essences abondantes sont l'épinette noire, l'épinette blanche, le chêne rouge, l'orme blanc, le frêne noir, l'érable rouge, le bouleau blanc, le bouleau rouge et les peupliers. Le thuya de l'Est, présent au Nouveau-Brunswick, est très rare ailleurs et le pin gris est apparemment absent de la vallée du haut Saint-Jean et de l'ouest de la Nouvelle-Écosse.

Section 2.—Ressources forestières

On estime la superficie boisée du Canada à 1,711,893 milles carrés, dont 58 p. 100 environ peuvent produire du bois marchand. Sur cette portion productive, 725,988 milles carrés sont maintenant accessibles à l'exploitation commerciale et le reste, actuellement trop éloigné pour que le transport y soit rentable, contient une quantité importante de bois sur pied qui sera exploité commercialement à mesure que les besoins augmenteront et qu'il y aura des moyens de transport. Les grandes régions forestières qui sont considérées improductives du point de vue commercial n'en jouent pas moins un rôle important par l'influence qu'elles exercent sur le climat, l'hydrographie et le sol. L'aire forestière du Canada, classée par genre de boisés et par province, paraît au tableau 1, p. 27.

Le pays compte plus de 150 essences d'arbres dont 31 sont des résineux, populairement appelés «bois mous». Environ les deux tiers des résineux et 10 p. 100 du grand nombre d'essences feuillues ou «bois durs» ont une valeur commerciale. Les résineux forment à peu près 82 p. 100 du volume du bois marchand. Les principales essences de chaque région forestière paraissent à la section 1. On trouvera plus de détails dans le bulletin n° 61 du ministère des Forêts, *Arbres indigènes du Canada**.

* Chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa; prix: \$1.50.